

Paris, le 17 avril 2023

**VISITE D'ÉTAT EN CHINE :
INAPORC SALUE LES BONNES RELATIONS FRANCO-CHINOISES
ET LES AVANCÉES COMMERCIALES PERMETTANT LA VALORISATION
DE 10% DE TONNAGE SUPPLÉMENTAIRE VERS LA CHINE**

Les professionnels de la filière porcine française, réunis au sein d'INAPORC, tiennent à saluer la très bonne coopération commerciale entre la France et la Chine, confirmée lors du déplacement du Président de la République Emmanuel Macron en Chine et saluée dans un communiqué commun aux deux pays.

Pour la filière porcine française, la Chine représente le premier débouché à l'exportation vers les pays tiers (17 % des exportations), mais surtout la possibilité de valoriser des pièces de porc (pieds, oreilles...) dont les Chinois sont friands. Le porc occupe en effet une place centrale dans la gastronomie chinoise. 140 000 tonnes de porc ont ainsi été expédiées vers la Chine en 2022 pour un chiffre d'affaires de 326 millions d'euros.

**15 agréments supplémentaires pour les entreprises françaises
et de nouvelles opportunités d'exports**

La visite du Chef de l'État a permis à 15 sites de production français supplémentaires (4 abattoirs et 11 entreprises de charcuterie) d'obtenir l'agrément nécessaire pour exporter leurs produits vers la Chine.

« Ces agréments offrent la possibilité de valoriser 10% de tonnage supplémentaire. Cette opportunité est très importante pour les entreprises concernées, car elle permet d'augmenter significativement la valorisation des porcs abattus », précise Thierry Meyer, président d'INAPORC qui faisait partie de la délégation française lors de ce déplacement.

La rencontre entre les ministres français et chinois concernés a permis d'ouvrir un nouveau champ de négociation concernant la possibilité pour la filière porcine française d'exporter des abats blancs. Ces produits valorisés en France sous forme d'andouille et d'andouillettes sont très appréciés des Chinois qui les consomment dans des recettes originales.

Cette extension de produits exportables vers la Chine représente un potentiel de chiffre d'affaires de 35 millions d'euros. INAPORC se tient à la disposition des autorités françaises et chinoises pour avancer sur ce dossier.

Parallèlement, cette rencontre a permis de finaliser la signature de tous les protocoles techniques faisant suite à l'accord de zonage signé en fin d'année 2021. En cas de présence de fièvre porcine africaine en France, cet accord permettra aux entreprises françaises situées dans les départements indemnes de poursuivre leurs exportations vers la Chine.

La France est le premier pays à obtenir ce type d'accord avec la Chine.

INAPORC sera présent au SIAL de SHANGAI avec des entreprises françaises du 18 au 20 mai 2023 et au salon CIIE (Salon international des importations de Chine) qui se tiendra du 5 au 10 novembre à Shanghai.

À propos d'INAPORC :

INAPORC est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, restauration collective. La filière porcine représente 130 000 emplois sur le territoire français dont 25 000 en élevage.

Arnault, Sandra & l'équipe Adocom
Service de Presse INAPORC
vous remercient de votre attention.
Tél. : 01 48 05 19 00 – Courriel : adocom@adocom.fr

 **ADOCOM®-RP**

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM